



## Informations relatives au plan de protection dans le domaine des cours collectifs de fitness 11 mai 2020

1. Le respect de la distance de **2 mètres est une priorité absolue.**
2. Par conséquent, au maximum un groupe de 5 personnes peuvent participer à un cours, soit 5 client(e)s au total.
3. Les client(e)s peuvent s'inscrire sur la liste des participant(e)s à un cours par téléphone, la veille du cours. Cette liste est placée à la réception. Veuillez-vous munir de la liste pour entrer dans la salle de cours et vérifiez que seules les personnes inscrites sont présentes. Si plus de 8 personnes sont présentes, celles qui ne sont pas inscrites ne peuvent pas participer au cours. Dans ce cas, veuillez leur signaler qu'elles peuvent s'entraîner sur les appareils.
4. Les cours doivent être espacés de 30 minutes de manière à ce que les client(e)s ne se croisent pas. Cela signifie que tous les cours n'ont pas lieu à l'horaire habituel. Un petit nombre de cours devront par conséquent être annulés.
5. Le plan des cours à jour peut être consulté une semaine à l'avance sur notre site Internet.
6. **Les accessoires d'entraînement utilisés (tapis, objets, etc.) doivent être désinfectés par les client(e)s après utilisation.**
  - a. Il convient d'éviter les échanges d'accessoires entre les participant(e)s pendant les cours.
  - b. Nous allons mettre à disposition suffisamment de désinfectant dans la salle des cours collectifs

Nos salutations sportives

La direction

NOM : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_